

vous informe que le Conseil municipal a accepté, lors de sa 2009, à l'unanimité les statuts de la future crèche

Cette approbation marque la première pierre à l'édifice d'un projet fédérateur qui accueillera les futurs gytanes et gytans d'ici quelques années en compagnie des petits jusserands, meinites et presingeois.

La crèche prendra place dans le futur centre intergénérationnel qui est mis en œuvre par la commune de Meinier sur l'emplacement de l'actuel terrain de football et dont les travaux devraient débuter fin 2009, début 2010.

Un programme porté par les quatre collectivités qui témoigne, si besoin est, de la vitalité de nos communes de campagne et de la volonté de réaliser ensemble des structures d'importance régionale pour la population.

Le Maire

Les ambulanciers ont remarqué que très souvent lors d'accidents de la route, les blessés ont un téléphone portable sur eux. Toutefois, lors d'interventions, on ne sait jamais qui contacter dans ces listes interminables de noms. Les ambulanciers ont donc lancé l'idée que chacun d'entre nous mentionne dans son répertoire, la personne à joindre en cas d'urgence sous le même pseudonyme.

Le pseudonyme international connu est « ICE » (In Case of Emergency). C'est sous ce nom qu'il faut entrer le numéro de la personne à atteindre, utilisable par tous les services de secours.

Lorsque plusieurs personnes doivent être contactées, on peut utiliser ICE1, ICE2, ICE3 etc.

Facile à faire, ne coûte rien et peut apporter beaucoup !



### HORIZON FERME

Horizon Ferme s'occupe du placement des jeunes de 14 à 25 ans dans des exploitations agricoles durant les vacances. Cette activité offre une opportunité de découvrir l'agriculture de l'intérieur pour des stages de 2 semaines à 2 mois.

Pour toutes inscriptions et informations : [www.horizonferme.ch](http://www.horizonferme.ch)

### Concours d'écriture

#### Prix Interrégional Jeunes Auteurs 2009

Ce prix a pour vocation d'inviter les jeunes âgés entre 15 et 20 ans à oser le défi de l'écriture.

Cette année, le concours a pour thème « l'écriture journalistique ».

Le monde vous intéresse, vous interpelle, vous révolte, vous étonne, vous émerveille, vous agace, vous angoisse, vous fait rire, vous fait pleurer, vous est indifférent, vous met sens dessus dessous, vous met dans tous vos états, vous alarme, vous séduit, vous effraie, vous tarabuste, vous énerve ?

Articles de presse, courrier des lecteurs, rubriques nécrologiques, éditos, blogs, faits divers, toutes informations, vraies ou imaginaires, seront lues avec intérêt.

Le PIJA attend vos textes !


Des « flyers » d'informations et des bulletins d'inscriptions sont à votre disposition à la mairie ou sur le site internet [www.lhebe.ch](http://www.lhebe.ch) !



### Levée des déchets durant les Fêtes de Pâques

La levée des déchets du lundi 13 avril 2009 (lundi de Pâques) est reportée au mardi 14 avril 2009.



Tournez svp 

de la petite enfance pour la période du 24 août 2009 au 26 juin 2010 que les inscriptions auront lieu dans les locaux d'accueil, rte de Gy 39, le

**Mardi 31 mars 2009 de 18h.15 à 19h.30**

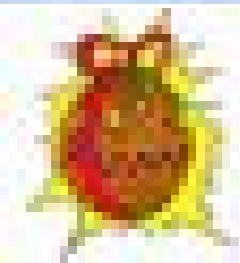
Lors de cette ouverture, les professionnelles seront à votre disposition et répondront à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

Groupe d'âge : enfants de 2 ans (révolus au 31.12.2009) à 4 ans

**Adresse du Jardin d'enfants :** Route de Gy 39, 1252 Meinier, Tel. 022/752-50-83

### BIBLIOBUS

*Le Bibliobus rencontre toujours du succès dans notre commune. Le total des livres prêtés en 2008 se monte à 630.*



Les Bibliothèques de la Ville de Genève informent les personnes qui ont reçu la carte d'emprunteur que celle-ci est valable dans toutes les bibliothèques municipales et permet d'emprunter 20 documents pour un délai de 28 jours avec possibilité de prolonger le délai par téléphone, sur place ou par internet. **Toutefois, cette carte n'est pas valable dans les Bibliobus.**



## MES DÉCHETS, GY VEILLE !



### LE VERRE

#### QUE FAUT-IL RECUPERER ?

Les bouteilles, les bocaux, les flacons. Enlever les bouchons en liège et les capsules en métal ou caoutchouc, mais il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes.

#### NE SE RECUPERE PAS :

Les vitres, ampoules, miroirs, porcelaine, faïence, céramique, etc...

#### OÙ ?

A déposer dans le conteneur à Verre dans le point de collecte le plus proche de votre domicile.

#### POURQUOI LE TRIER ?

Le verre représente encore 8 % de nos poubelles. Une absurdité quand on sait qu'il peut être indéfiniment recyclé et que cela coûte beaucoup moins cher que l'incinération. Environ 75 % du verre récupéré en Suisse est refondu pour fabriquer de nouvelles bouteilles. Cette valorisation permet de limiter la consommation de matières premières comme la silice et économise jusqu'à un quart d'énergie. Les 25 % restants sont transformés en sable ou laine de verre et utilisés dans le génie civil ou la construction. Il n'est possible de fabriquer du verre blanc ou brun qu'à partir du verre trié. Le verre mélangé permet de produire du verre de couleur verte.